Programme de l'inauguration de la Colonie Marie-Madeleine Charrier, dite Colonie du Porteau.

Numéro d'inventaire : 1978.03691 Type de document : imprimé divers

Date de création : 1957

Description: Feuille dactylographiée.

Mesures: hauteur: 269 mm; largeur: 240 mm

Notes : Programme de la cérémonie d'inauguration du 28 juillet 1957, et bulletin d'inscription

au banquet à renvoyer à l'Inspection Académique.

Mots-clés: Inaugurations

Centres et colonies de vacances

Filière : aucune Niveau : aucun

Nom de la commune : Les Sables-d'Olonne

Nom du département : Vendée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Lieux: Vendée, Les Sables-d'Olonne

1/2

INAUGURATION DE LA COLONIE MADELEINE-EMILIM CHARRIER DITE COLONIE DU PORTEAU

I - PROGRAMME DE LA CEREMONIE D'INAUGURATION (le 28 juillet 1957)

- Accueil des invités de 10h. à 10h.30, et visite de la propriété du Porteau
- Cérémonie d'inauguration à 11 heures précises
 - il sera donné un numéro par les colons un numéro par les Eclaireurs de France des Sables d'Olonne
 - Chants par les colons et par les Eclaireurs.
- Discours d'inauguration
- Visite des locaux de la colonie.

II - BANQUET à 12 h.30 DANS LA SALLE A MANGER DE LA COLONIE -

L'inauguration sera suivie d'un Banquet, moyennant une participation de 1.000 Frs. Etant donné le nombre très limité des places disponibles seules pourront être retenues les demandes d'inscription qui seront parvenues à l'Inspection Académique pour le 8 juillet

Pour les personnes qui désireraient passer quelques heures au bord de la mer dans le cadre particulièrement agréable de la Colonie, un Buffet Bar pourra servir des sandwiches et des boissons Braîches. La vente sera faite exclusivement au profit de l'Oeuvre des Pupilles du département

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES -

- 1° Pour se rendre à la Colonie Emprunter la route des Sables à Luçon et Fontenay et à environ 5 kms des Sables, tourner vers le sud, au lieu dit "Les Arpents" (l'Ecole des Arpents se trouve à la rencontre de la route de Talmont et de celle qui conduit à la colonie). Un poteau indicateur sera placé à l'entrée de cette route qu'il conviendra de suivre jusqu'au parc à autœ signalé par le service d'ordre
- 2° Un parc à autospermettra de garer les voitures à 100 m environ de la Colonie.

	BULI	EI	IN	I)1]	INS	CF	RIE	T	ION	1	U	BA	NQU.	ET	(IN.	AU	GU	RA	TI	ON	I	U	P	ORT	E/	(U	_	
faire	reto	ur	3 8	1	1	Ins	pe	ot	ic	n	Ac	a	dēn	iqu	6	po	ur	1	e	8	ju	11	10	t	19	95"	7.			
1° - Etablissement ou Ecole ou Amicale:																														
2. NO	MS.													NOM	S															
NO	MS .																													
																		•												